

Bulletin

de l'Association pour la **Cr**éation des **I**nstituts de **R**echerche sur l'**E**nseignement de la **Ph**ilosophie

Numéro 36 / juin 2008

Chers adhérents, chers amis,

1. ASSEMBLEE GENERALE 2008 ET JOURNEES D'ETUDES D'OCTOBRE PROCHAIN.

Notre association a tenu son assemblée générale en mars. Vous en trouverez le compte-rendu ici même. Depuis, nous avons travaillé à la mise en œuvre des décisions en préparant notamment les prochaines *Journées d'études* qui s'annoncent passionnantes. Le thème retenu est cette année le suivant « **Enseigner la philosophie à partir de questions contemporaines ? "Quel droit sur le vivant, quels droits du vivant ?"** ». Il comprendra à la fois des Conférences-débat pour l'*éclaircissement théorique* et des moments de travail en atelier ou en table ronde sur les *questions de métiers*, mais voyez plutôt le descriptif ci-joint. Si vous avez l'occasion de rencontrer des collègues, n'hésitez pas à leur communiquer la présentation des Journées. Ils pourront partager ce moment de rencontre studieuse et conviviale *entre pairs* dont l'occasion est trop rare dans notre profession.

Nos journées se tiendront le **samedi 25 octobre et dimanche 26 octobre 2008 à Paris** (12 rue Cabanis, dans le 14^e).

2. COLLOQUE SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN MARS 2009.

C'est une initiative de l'Inspection Générale de Philosophie. Elle nous a contactés pour participer (avec d'autres) à l'organisation d'un **Colloque sur l'enseignement de la philosophie en mars 2009**. Il s'agit de rompre l'isolement des professeurs et de rassembler une profession divisée au moment où s'engage une réforme des lycées qui affectera nécessairement l'enseignement de philosophie. Nous avons donné notre accord. Nous espérons que les travaux de ce Colloque permettront de faire véritablement le point sur l'enseignement de philosophie au lycée et de réfléchir à son avenir. Vous trouverez dans le bulletin le compte-rendu de la première réunion de travail. Le nombre de places étant limité, j'invite ceux de nos *adhérents* qui aimeraient y participer à titre individuel à nous contacter (contact@acireph.org). Nous ne connaissons pas encore les modalités d'inscription mais si nous le pouvons nous faciliterons la démarche.

3. 8^{IE}ME COLLOQUE SUR LES NOUVELLES PRATIQUES PHILOSOPHIQUES A L'ECOLE ET DANS LA CITE les 19 et 20 novembre au siège de l'UNESCO (Paris).

Nous avons accepté de participer à ce 8^e colloque qui nous permettra de faire connaître l'ACIREPh, son projet, ses travaux et ses propositions. Nous vous donnerons plus de précisions sur le contenu de ce colloque dans le bulletin de rentrée.

4. Nos adhérents devraient recevoir **COTE-PHILO n°11** au début de l'été ; son contenu prolongera le travail de nos dernières journées d'études (*Comment parler en classe de la religion et des croyances religieuses ?*) et comprendra un résumé de la conférence de Guillaume Lécointre (*La théorie de l'évolution face aux croyances religieuses contemporaines et aux offensives du « créationnisme scientifique »*).

5. SUJETS DU BACCALAUREAT 2008

Ils confirment les effets pervers du non-programme actuellement en vigueur. Vous trouverez ci-après les remarques de Jean-Jacques Guinchard. J'ajoute que **les sujets de L ont provoqué une immense colère**. Comment est-il possible que des sujets dont l'inadéquation à la série L apparaît immédiatement à la *quasi totalité* des professeurs de philosophie puissent être proposés et retenus ? Les professeurs sont en droit d'avoir des explications. Nous les demanderons.

Je voudrais enfin m'adresser à ceux d'entre vous qui ont oublié de renouveler leur cotisation. **L'association vit uniquement grâce à ses adhérents**. Nos trois derniers exercices budgétaires ont été déficitaires. Pour que la petite voix de l'ACIREPh puisse continuer à aiguillonner la réflexion collective et réveiller la corporation des profs de philo de son ronron professionnel, **n'oubliez pas de renouveler votre adhésion !**

Je vous souhaite une bonne fin d'année et de très heureuses vacances.

Serge Cospérec

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2008

I. RAPPORT D'ACTIVITE

ÉTAT DE L'ACIREPH

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation et cela grâce aux Journées d'études (JE) qui nous ont fait connaître de nouveaux collègues. La situation financière s'est dégradée à cause des coûts toujours plus élevés de location des salles pour les journées d'études et cela malgré une gestion très stricte. Le CA et le bureau ont été réunis une dizaine de fois (préparation et logistique des JE, compte-rendu, envoi des bulletins, etc.).

NOS MOYENS D'EXPRESSION

Côté-Philo : nous n'avons pas réussi à réaliser les deux principes d'une revue : la périodicité et des rubriques permanentes. Le travail de rédaction de l'équipe n'a pas permis d'« amorcer la pompe ». Le projet aurait nécessité un investissement humain important, des moyens de relais dans la profession dont nous ne disposons pas. Le principe d'un numéro annuel plus étoffé et centré sur le contenu des Journées d'étude est accepté.

Le site Internet de l'association : rénové, relancé, il devrait être plus efficace (www.acireph.org). Nous avons confié l'hébergement à la société *IziSpot* qui fournit gratuitement le logiciel de création du site. Une bonne partie du travail de l'association a été mise en ligne. Le site **Côté-philo** sera rapatrié ultérieurement.

Listireph : 60 inscrits, 3 ou 4 intervenants actifs qui paraissent parfois plus parler entre eux qu'à tous. 4 ou 5 autres participants éventuels. Très peu d'échanges sur les questions professionnelles et méthodologiques qui seraient en principe l'objet de Lisireph.

NOS ACTIONS PRINCIPALES EN 2007

Les journées d'études : elles ont été particulièrement réussies. Les 85 participants semblent avoir été plutôt satisfaits. Un certain nombre d'entre eux ont découvert l'ACIREPH et y ont adhéré à cette occasion. Les interventions de nos invités ont été très appréciées même si elles ont suscité pour certaines de vifs débats... ce qui est également, après tout, notre vocation. L'achat du fichier des adresses « lycées » (400 €) a permis à des collègues ne nous connaître. Elles sont ce que l'association réussit le mieux, le CA a décidé de leur donner la priorité.

L'extension de la philosophie en première. Rencontre avec le Doyen de l'Inspection Générale de philosophie en septembre. Le suivi de ce projet sera assuré en 2008.

En bref, alors que la période précédente s'était conclue sur un constat d'inaction, celle-ci est plus encourageante, en tout cas grâce aux JE.

II. RAPPORT FINANCIER

Présenté par Janine Reichstadt, trésorière et contrôlé par Jean-Jacques Guinchard, commissaire aux comptes. Les frais importants liés aux JE ont été des choix proposés par Janine et qui ont été justifiés par l'expérience : adhésions nouvelles, vraisemblablement meilleure

visibilité de l'association. Le fichier des adresses de lycées servira encore mais n'aura pas à être acheté de nouveau. Les comptes de l'Association sans les JE ne seraient pas déficitaires. La situation financière est maintenue grâce aux réserves héritées de la période où les colloques étaient soutenus par des subventions ministérielles et les locaux prêtés gracieusement. Pour l'avenir, s'il est gênant d'un côté de partir sur l'hypothèse d'activités nécessairement déficitaires, il est aussi concevable de l'autre de dépenser les réserves sur plusieurs années pour assumer les frais de salles.

Quelles institutions solliciter pour obtenir de nouveau des locaux gratuits ou moins onéreux : mairies, universités, bourses du travail... ?

Votes sur les deux rapports : d'activité : unanimité ; financier : unanimité

Elections au CA (cf. liste du nouveau CA et du bureau sur le site).

III. PERSPECTIVES, ACTIONS A VENIR

PHILOSOPHIE EN PREMIERE :

Nous n'avons pas d'éléments nouveaux quant à l'évolution du « projet » de philosophie en première. Les initiatives décidées visent à confirmer notre engagement et à le faire connaître. Projet de reprise de contact avec M. Poirier, envoi du texte du bulletin n°35 précisant nos conceptions, sous une forme complétée, au MEN, aux syndicats, à l'APPEP. Contact pris avec des enseignants ayant l'expérience de cet enseignement.

JOURNEES D'ETUDE :

Accord pour une formule mixte : présentation d'un *thème* et de l'état de la recherche à son sujet par des spécialistes d'abord, puis échanges de pratiques, ateliers, tables-rondes sur des *questions du métier* entre participants, soit en relation avec le thème (application, développement), soit sans lien direct. Objets professionnels proposés et envisagés pour le deuxième jour : l'évaluation professionnelle ; le traitement en classe de l'œuvre suivie ; comment on enseigne en STI ; la place de l'histoire de la philosophie ; la philosophie en première. Thématique retenue : le droit, le vivant. Dates : les 25 et 26 octobre.

COLLOQUE A L'UNESCO :

Michel Tozzi, organisateur du colloque sur les nouvelles pratiques philosophiques des 19 et 20 novembre 2008 à l'Unesco, précise l'esprit et les modalités de la participation qu'il propose à l'Acireph. L'Unesco abrite les travaux mais ne les organise pas, tout en les soutenant : le 20 novembre 2008 est la journée mondiale de la philosophie, conçue comme un élément important de la paix et de l'entente entre les peuples.

L'Acireph y présenterait une communication sur la nécessité de renouveler l'enseignement de la philosophie. Avantages de cette participation : une bonne visibilité. Les objections ou incertitudes initiales étant écartées grâce à ces précisions, le principe d'une participation « officielle » est accepté.

Remarques sur les sujets de dissertations

du bac général

Observons d'abord que ces sujets sont formellement inattaquables, je veux dire tout à fait conformes au programme des différentes séries. Chacun en effet contient au moins un mot extrait du programme¹.

Autre remarque : comme d'habitude encore, on a l'impression que chaque sujet nécessite un dégrossissage initial, voire un choix d'interprétation, comme si l'art de produire des sujets de dissertation était celui de penser à deux ou trois questions précises apparentées, qu'il s'agirait surtout de ne pas livrer telles quelles, d'autant que cela obligerait l'auteur à faire un choix (telle question de préférence à telle autre sur le même thème) et donc faciliterait abusivement le travail du candidat : « ce ne serait plus du jeu ». Le jeu de l'auteur de sujets, c'est de formuler une question ambiguë.

Ce maintien d'une hésitation entre deux interprétations possibles au moins apparaît spécialement en TL. « La perception peut-elle s'éduquer ? » S'agit-il de prendre perception au sens strict, extéroception, donc application des organes des sens au monde extérieur ? Ou bien le mot a-t-il ici un sens plus large de jugement ? Comme le programme ne tranche pas lui-même... En outre, s'éduquer est-il à comprendre comme se perfectionner, se développer par la pratique ? La perception, visuelle, par exemple, n'est en effet pas complète à l'état inné, même en ayant de bons yeux on ne voit pas bien si on est privé par accident ou à titre expérimental des stimulations nécessaires. Cela dit, les mystérieux auteurs de ce sujet veulent-ils un traitement scientifique ? Sans doute pas. Donc faut-il comprendre éduquer comme améliorer, cultiver, le sujet est-il donc esthétique ? Peut-on apprendre à mieux voir, entendre, sentir ? Était-il trop simple de poser la question ainsi ?

« Une connaissance scientifique du vivant est-elle possible ? » Apparemment, oui, la biologie existe. C'est une science. Alors, façon alambiquée de demander quelles seraient les spécificités épistémologiques de la biologie ? Ou bien de faire envisager une connaissance non scientifique, artisanale, empirique comme celle du rebouteux, de l'éleveur ou du boucher ? En fait, la question du sujet se pose-t-elle effectivement ?

Passons en ES : « Peut-on désirer sans souffrir ? » J'avoue que je ne comprends pas la question. Littéralement son sens ne m'échappe pas, bien entendu,

¹ Implicitement, on peut en déduire que dans l'esprit des concepteurs de ces sujets, chacun est une question plausible, légitime en relation avec la notion considérée. Soit. Mais en même temps, pourquoi celle-là plutôt qu'une autre, à vrai dire ?

mais je n'en saisis pas l'enjeu ou la raison d'être. Pourquoi désir et souffrance serait-il d'abord liés ? Peut-être y a-t-il derrière ce sujet la référence à une doctrine ou à un courant philosophique précis. Faute de cette clef, le sujet reste hermétique. On peut penser à un exemple récent des séries technologiques : « L'art n'a-t-il pour fonction que de divertir ? », question à laquelle une réponse banale (négative) s'impose par strict bon sens si on n'a pas en tête le sens pascalien du verbe.

« Est-il plus facile de connaître autrui que de se connaître soi-même ? » aura sans doute été choisi par beaucoup de candidats. Non sans raison : pour une fois la question est directement claire, on peut estimer qu'elle a été assez souvent traitée en classe, à propos de la conscience. Tant mieux. Bien qu'elle ne soit nullement spécifiée par le programme (qui ne spécifie rien du tout de toute façon) c'est une sorte de question de cours, appelée par le traitement de l'idée de subjectivité. Espérons que le mode d'obtention de la question aura été repéré : le renversement de l'impression plus ou moins naïve qu'on se connaît plus facilement qu'on ne connaît autrui.

Enfin, en TS, « L'art transforme-t-il notre conscience du réel ? » est embarrassant par la mention de la conscience. Il faudra probablement admettre que conscience soit compris comme saisie, compréhension. Si on souhaitait faire réfléchir à la thèse que l'œuvre d'art ou l'activité de l'artiste fait découvrir des aspects de la réalité (voire un certaine « vérité » de cette réalité) auxquels les autres approches ne donnent pas accès, ou moins, était-il inconcevable une fois encore de poser la question directement ?

En demandant pour terminer « Y a-t-il d'autres moyens que la démonstration pour établir une vérité ? » on fabrique encore des obstacles artificiels sur le chemin du sens. S'agit-il de s'interroger sur les différentes sortes de vérité, les significations du mot ? Les inventeurs de ce sujet exposent leurs collègues correcteurs à devoir lire des développements sur la vérité constatée ou l'article de foi ou le dogme. On a compliqué les choses, pour ne pas répéter un vieux sujet à tout prendre un peu plus clair : « Toute vérité est-elle démontrable ? », ou vrai est-il exactement et uniquement synonyme de démontrable ?

Dernière observation rassurante pour d'aucuns, morose à notre avis, tous ces sujets n'ont aucun lien particulier avec le programme dit nouveau, de 2003. Ils auraient été parfaitement possibles auparavant. Dans son principe, ce programme confirme l'absence de nouveauté.

Jean-Jacques Guinhard

Compte rendu de la réunion préparatoire au colloque consacré à l'enseignement de la philosophie

Participants : M Jean-Louis Poirier, IGEN, doyen du groupe de philosophie M Eric Gross, IGEN ; M Edouard Aujaleu, président de l'Association des Professeurs de Philosophie de l'Enseignement public ; M Vincent Carraud, professeur d'Université ; M André Conrad, IA-IPR ; M Serge Cospérec, président de l'Association pour la création d'Instituts de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie, professeur d'IUFM ; M Francis Foreaux, IA-IPR ; Mme Caela Gillespie, professeur de lycée ; M Denis Kambouchner, professeur d'Université ; Mme Jacqueline Lagrée, professeur d'Université ; Mme Virginie Gohin, chef du bureau de la formation continue des enseignants ; Mme Marie-Sylvine Maison, bureau de la formation continue des enseignants ; M Sylvain Boulouque, bureau de la formation continue des enseignants ; M Emmanuel Picard, bureau de la formation continue des enseignants

Attentes du colloque : Initiative novatrice, ce colloque permettra à ses participants d'échanger sur leur enseignement, rare occasion qui leur est donnée, qui plus est dans une perspective plus ou moins proche de réforme des lycées. En tant que tel, il est destiné à l'ensemble des corps d'inspection, des professeurs formateurs et des enseignants de philosophie. Un objectif premier de ce colloque est de rassembler mais aussi de rompre avec l'isolement des professeurs de philosophie.

Les participants : 500 personnes.

Les IA-IPR de la discipline. Des professeurs de philosophie du second degré qui sont formateurs ou sont associés à des actions de formation, ou qui à mi parcours retournent à l'université pour faire un master 2 sans perspective personnelle de carrière. Plus largement, tout enseignant de la discipline

dans le second degré qui soit susceptible d'avoir une action de formation auprès des autres enseignants. Les professeurs de l'enseignement privé sous contrat sont également concernés.

L'objet du colloque : Faire le point sur la philosophie aujourd'hui. Il s'agit de considérer les questions qui se posent à l'enseignement de la philosophie, dans sa pratique quotidienne. Ce colloque doit s'attacher au contenu de l'enseignement mais il ne peut ignorer les difficultés rencontrées par les professeurs de lycée dans leur enseignement. Il semblerait que le colloque doive aborder indissociablement la pédagogie et le contenu de l'enseignement.

Quelques points semblent importants à approfondir à l'occasion du colloque :

1. La relation entre philosophie et histoire de la philosophie, notamment la question de l'articulation, dans l'enseignement, des notions et des textes
2. L'articulation nécessaire entre la recherche et l'enseignement de la philosophie (nécessité d'inciter les enseignants à continuer à lire des ouvrages de philosophie, à actualiser leurs connaissances, à être au fait des nouveaux courants de la pensée philosophique).
3. Une comparaison de l'enseignement de la philosophie en France et dans d'autres pays européens, en soulignant le statut singulier de l'enseignement de la philosophie en France, dispensé sur une seule et même année.
4. Comment dans le cadre de la classe peut-on enseigner la philosophie aujourd'hui ?

Un titre : « ENSEIGNER LA PHILOSOPHIE, FAIRE DE LA PHILOSOPHIE »

Une date : Mars 2009 ; la prochaine réunion du comité de pilotage est fixée au vendredi 5 septembre à 14 heures.



BULLETIN D'ADHESION A L'ACIREPH ET/OU D'INSCRIPTION AUX JOURNEES D'ETUDE des 25 et 26 octobre 2008

Enseigner la philosophie à partir de questions contemporaines ?
"Quel droit sur le vivant, quels droits du vivant ?"

Je m'inscris aux journées d'étude 2008, **je paye 20 euros**

Je m'inscris aux journées d'étude 2008 & j'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2008/2009, **je paye 35 euros**

J'adhère ou réadhère à l'ACIREPh pour l'année 2008/2009, **je paye 25 euros**
(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin et à Côté-Philo)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal : Commune :

Important :

- Je souhaite recevoir le bulletin par email
- Je souhaite être inscrit sur *listireph*, la liste de diffusion de l'Acireph

Tél : e-mail.....

Date : Signature :

Bulletin et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)
à adresser à : **JANINE REICHSTADT, 108 RUE DE TURENNE, 75003 PARIS**